

ACTES SEMIOTIQUES

De la pertinente impertinence des intellectuels :
Valéry et l’Affaire Dreyfus

Peter Fröhlicher
Université de Zurich

Défini par Sartre comme quelqu’un qui se mêle de ce qui ne le regarde pas, l’intellectuel incarne un rôle où se nouent de manière paradigmatique pertinence et impertinence. Les représentants du pouvoir considèrent souvent que les prises de position politiques ou morales des scientifiques, hommes de lettres et artistes sont des actes impertinents – ou du moins non pertinents -, tandis qu’une grande partie du public y reconnaît un engagement civique utile voire nécessaire.

Les intellectuels eux-mêmes s’interrogent sur la pertinence de leurs prises de position. Ainsi, Maurice Blanchot évoque le problème du transfert des compétences du domaine des arts à celui de l’engagement politique :

« [...] l’écrivain, l’artiste, le savant détournent l’influence qu’ils ont acquise, l’autorité qu’ils doivent à leur activité propre pour les faire servir à des choix politiques, à des options morales. [...] parce que celui-ci est, dans son art, excellent, on attend de lui sur tous sujets des déclarations politiques ou morales qui doivent à sa renommée d’artiste une valeur et une audience qu’on ne peut pas dire excessives, mais qui montrent qu’un citoyen ne vaut pas l’autre. »¹

D’autre part, aux yeux du jeune André Gide, qui hésite à franchir le seuil de l’engagement politique, l’intervention publique n’est guère compatible avec les occupations artistiques :

« [...] l’histoire des débuts de l’exploitation des phosphates de Gafsa, et, surtout, celle de la sournoise et méthodique expropriation des petits cultivateurs arabes par la banque C..., ne me laissaient nullement indifférent. Mais quoi ! ce n’était pas là ma partie. Je me serais cru déshonoré, en tant qu’artiste, si j’avais prêté ma plume à de si vulgaires soucis. C’était affaire à de plus compétents que moi. [...]. J’avais encore, en ce temps, l’absurde culte des ‘compétences’, gens de métiers, économistes, administrateurs (ou généraux lorsqu’il s’agira de la guerre) ; je leur faisais crédit, confiance ; je pensais que ce qui nous indignait

¹ Maurice Blanchot, *Les Intellectuels en question. Ebauche d’une réflexion*, Tours, Farrago, 2000, pp. 54-55.

devait les indigner davantage et qu'ils étaient mieux qualifiés que moi pour dénoncer et réparer les abus, les exactions, les injustices et les erreurs. »²

Pour l'écrivain « pur », assumer le rôle d'intellectuel correspondrait donc à une double impertinence : en s'arrogeant le droit d'intervenir dans un domaine auquel il ne comprend pas grand chose, le jeune esthète s'occupant de « vulgaires soucis » trahirait sa vocation. Cette auto-analyse est ainsi sous-tendue par l'étymologie du mot « pertinence » : il « n'appartient pas » à l'artiste de faire autre chose que de l'art.

*

Les intellectuels correspondent, on le sait, à un phénomène relativement moderne associé en particulier à l'affaire Dreyfus³. A la différence de son ami Gide, qui, réticent d'abord à tout engagement, se rapproche des dreyfusards, Paul Valéry adhère sans vaciller au parti nationaliste, comme le montrent, entre autres, sa correspondance et les témoignages de ses amis⁴. Dans une lettre du 31 janvier 1898, Valéry reproche à André Gide d'avoir signé une pétition en faveur de la révision du verdict de 1894 et invective contre les « charognards », « les imbéciles ou les illuminés [...] qui parlent de justice et de liberté ». Et de conclure : « Je crois donc qu'il fallait maintenant soutenir le pouvoir – car c'est la nation. »⁵ Cette lettre a eu un impact certain sur Gide, qui, à en juger par sa réponse, regrette son engagement : « [...] peut-être eût-il suffi pour m'empêcher de signer d'une heure causée avec toi [...] ? Mais, ce jour-là, le vent n'a soufflé que d'un côté ».⁶ Dans le même esprit, les deux amis saluent la condamnation de Zola qui selon Valéry serait un qualifié de « romancier bête, mais intéressant, un ouvrier notable, mais inapte à quoi que ce soit en dehors de son entreprise ». Ainsi, le poète dénie-t-il au romancier précisément la compétence de prendre position dans un domaine qui n'est pas le sien.⁷ L'engagement anti-dreyfusard de Valéry culmine, en décembre 1898, dans le soutien

² André Gide, Jean Schlumberger, *Correspondance 1901-1950*, éd. établie, présentée et annotée par Pascal Mercier, Paris, Gallimard, 1993, p. 863.

³ Même avant le Voltaire de l'affaire Calas, les écrivains prennent position sur des questions politiques ou morales en exprimant leur opinion personnelle, notamment dans des genres paratextuels. Reflétant les rapports d'échange – ou de marché – entre les auteurs et les représentants du pouvoir, le genre de la dédicace permet de suggérer des prises de position sur des questions de morale ou de philosophie politique. Cf. notre étude « La Fontaine, « intellectuel ». Du pouvoir de la dédicace », dans *Versants* 55/1, Fascicule français, 2008, pp. 67-78.

⁴ Paul Léautaud, appuyant Dreyfus, évoque dans son journal intime de fréquentes discussions avec Valéry, qui à propos du capitaine juif aurait déclaré un jour : « Qu'on le fusille et qu'on n'en parle plus » (Marcel Thomas, « Le cas Valéry », dans *Les écrivains et l'affaire Dreyfus*, Actes du Colloque organisé par l'Université d'Orléans et le Centre Péguy les 29-30-31 octobre 1981. Textes réunis par Géraldi Leroy, Collection Université d'Orléans, Presses Universitaires de France, 1983, p. 103).

⁵ André Gide, Paul Valéry, *Correspondance 1890-1942*, nouvelle édition établie, présentée et annotée par Peter Fawcett, Paris, Gallimard, NRF, 2009, p. 467.

⁶ *Op. cit.*, p. 469.

⁷ André Gide, Pierre Louÿs, Paul Valéry, *Correspondances à trois voix 1888-1920*, éd. établie et annotée par Peter Fawcett et Pascal Mercier, Paris, Gallimard, NRF, 2004, p. 850.

donné à la veuve du lieutenant-colonel Henry, lequel s'est suicidé après avoir été identifié comme l'auteur d'une fausse preuve imputée au capitaine juif.⁸

A plusieurs reprises, Valéry propose des éléments d'analyse de l'affaire Dreyfus, essayant d'en définir les enjeux. Ainsi écrit-il à Pierre Louÿs le 31 mars 1898 :

« Je résume la discussion entre les deux partis (je parle des gens propres) par ceci : les uns ne veulent rien savoir de ce qui est ; c'est nous. Les autres ne veulent rien savoir de ce qui sera ou serait ; c'est eux.

Nous nous moquons du passé et eux des conséquences. Et je nous approuve. »⁹

Avec sa structure symétrique, l'analyse est apte à produire un effet d'objectivité. Chaque parti est caractérisé non pas par ses propres intérêts, mais par le désintérêt qu'il nourrit à l'égard des buts supposés de l'autre. Évitant de nommer les valeurs universelles prônées par les intellectuels dreyfusards, l'argumentation valéryenne établit un contraste entre le « passé » (la condamnation d'un innocent) censé être sans intérêt et les « conséquences » (le désordre politique), qui seraient le véritable enjeu de l'Affaire. Plutôt qu'un désaccord sur un problème précis, ce sont donc les jugements mutuels de *non pertinence* qui, selon Valéry, caractérisent l'affaire Dreyfus. Que chaque parti nie 'impertinemment' – en s'en moquant – la pertinence de l'objectif de l'autre rend impossible toute réflexion sur un objet commun ; la « discussion entre les deux partis » évoquée au début de la lettre à Louÿs est vouée à l'échec.

Au lieu de recourir aux valeurs invoquées par les deux groupes telles que Justice ou nation, l'argumentation se fonde sur deux termes neutres, mais valorisés implicitement : opposées au « passé », ce sont bien sûr les « conséquences » ouvrant la perspective sur l'avenir qui apparaissent comme l'objectif pertinent. La terminologie valéryenne cherche ainsi à subvertir le discours intellectuel dreyfusard fondé sur la priorité des valeurs universelles en lui substituant une perspective pragmatique.

Plus de trente ans après, Valéry revient à « l'affaire célèbre » dans une brève note de ses *Cahiers*. À la différence de la perspective globale de 1898, le texte de 1931 cherche à justifier un engagement d'intellectuel devenu entre-temps problématique.

« Pas « méchant », c'est-à-dire souffrant de voir souffrir – toutefois je me sens brusquement un cœur impitoyable à l'égard de celui qui spéculé sur mon apitoiement – ou qui veut parvenir à ses fins en usant d'invocation à la Justice, à l'Humanité, etc.

⁸ Le 15 décembre 1898 Valéry écrit à son ami Pierre Louÿs, fervent antidreyfusard : « Je pousse les gens à souscrire pour Madame Henry (11'000 fr. en deux jours ! et des listes épatantes). Tout cela n'est pas la politique que je rêve – ça en est loin. Mais il faut se grouiller un peu. » dans *Correspondances à trois voix*, *op.cit.*, p. 871.

⁹ *Correspondances à trois voix*, *op. cit.*, p. 853.

Tellement que, même ces adjurations aux Idoles fondées – je m'établis dans l'Injustice et me retranche dans le dégoût de cette comédie, dont j'ai vu maint exemple. Ceci m'explique mon attitude dans l'affaire célèbre.

Car ce n'est pas être homme que d'invoquer l'Humanité. Je connaissais ces hommes pour n'être exempts d'aucune faiblesse d'hommes ni d'hommes de lettres – et je les voyais dans ce cas particulier s'enflammer ou faire les enflammés pour une cause. »¹⁰

Ce discours à caractère apologétique semble répondre à une critique relevant du discours social ou de la voix d'un *alter ego* qui en serait le porte-parole. Dès le début – « Pas 'méchant', c'est-à-dire souffrant de voir souffrir » –, le narrateur s'attribue une sorte d'empathie dont la désignation apparaît comme une inversion de la définition du mot méchant.¹¹ La participation aux souffrances d'autrui est reprise par la phrase « je me sens brusquement un cœur impitoyable » qui implique que la passion habituelle du sujet valéryen est la /pitié/, ce « [s]entiment d'affliction que l'on éprouve pour [...] les souffrances d'autrui, et qui porte à les (voir) soulager » (*TLF*). Décrivant son état moral à travers une gradation subtile – celui qui ne fait pas souffrir (« Pas 'méchant' ») devient celui qui « souffr[e] de voir souffrir » pour s'identifier à celui qui est porté à « soulager » les souffrances d'autrui –, le sujet valéryen finit par s'attribuer de manière voilée une vertu chrétienne par excellence qui le prédisposerait, en principe, à intervenir en faveur du capitaine injustement condamné. Or, l'établissement du Je « dans l'Injustice » est imputé aux manipulateurs qui, en prétendant défendre des valeurs telles que « Justice, Humanité etc. » déclenchent chez lui le mécanisme psychique du « cœur impitoyable ». L'intensité de la locution « Tellement que » renvoyant aux conséquences de l'automatisme psychique est censée justifier le passage de la passion individuelle à un engagement public reprochable. Plutôt que de refuser simplement la tentative de le manipuler, le sujet valéryen semble y réagir selon le principe de la vengeance, choisissant le parti opposé.

Un parallélisme syntaxique suggère l'équivalence de deux positions du sujet qui pourtant se distinguent topologiquement : établi « dans l'Injustice », le Je fait partie des adversaires de Dreyfus, mais en même temps il prétend occuper, « dans le dégoût de cette comédie », une position hors-champ. Visiblement, l'auteur de la note de 1931 cherche à réduire son engagement au rôle d'un spectateur. À l'instar de la sensation du « cœur impitoyable », le « dégoût » apparaît comme une réaction somatique involontaire. Si le parallélisme des qualités caractérielles a pour effet de produire une image positive du sujet valéryen, l'équivalence établie entre la position dans « l'Injustice » et le rôle de spectateur dégoûté vise à l'exempter de toute responsabilité.

Déterminé par le cœur impitoyable, ce choix *ex negativo* – déjouant l'impertinence des manipulateurs – et *pro negativo* – en faveur de l'injustice – relève d'une réaction passionnelle plutôt que cognitive se fondant sur la prétendue insincérité des dreyfusards et non pas sur les idées que ceux-

¹⁰ Paul Valéry, *Cahiers*, t.1, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », p. 219.

¹¹ « Qui provoque, ou témoigne d'un désir de provoquer, la souffrance physique ou morale d'autrui », *TLF*.

ci défendent. Dans la perspective du rôle d'intellectuel, une telle démonstration pose bien sûr le problème de sa pertinence. Tout se passe comme si le narrateur qui dit avoir trouvé l'explication de son « attitude dans l'affaire célèbre », ressentait le besoin d'étayer son argumentation en renchérissant la critique morale des anciens adversaires. Créée sans doute *ad hoc*, la maxime au début du deuxième paragraphe pose le problème du rapport entre sujet et valeur prônée. N'étant « exempts d'aucune faiblesse d'hommes ni d'hommes de lettres », les dreyfusards se montrent indignes de se réclamer de l'Humanité. Correspondant aux manipulateurs qui au début du texte veulent parvenir à des fins inavouées, ces « hommes », accusés de « s'enflammer ou faire les enflammés », manquent de sincérité. Que le motif de leur engagement passionné soit une « cause », en l'occurrence un procès juridique, semble impliquer une critique supplémentaire qui reflète celle du parti de l'ordre en 1898.

Chacune des deux instances en interaction se définit par une inadéquation foncière entre caractère et valeur prônée : les dreyfusards qui se réclament de valeurs telles que Justice ou Humanité sont, eux, exempts de tout trait humain ; en revanche, le sujet valéryen, bien qu'établi « dans l'Injustice », incarne une valeur humaine par excellence, c'est-à-dire la pitié. Si l'absence d'humanité caractérise les dreyfusards de manière essentielle, le « cœur impitoyable » qui incite le Je à choisir « l'Injustice » ne correspond qu'à un état passager, provoqué précisément par les défenseurs indignes des valeurs universelles.

Les deux acteurs assument donc des rôles non pertinents – qui ne sauraient leur « appartenir » – dans la mesure où les valeurs qu'ils prétendent défendre sont incompatibles avec leurs qualifications morales. Chez les dreyfusards, manipulateurs insincères, cette inadéquation apparaît de plus comme une impertinence offensive produisant le dégoût de l'observateur.

De cette brève note des *Cahiers* se dégage ce qu'on pourrait appeler le paradoxe valéryen de l'intellectuel, défini par un contraste fondamental entre l'être et le faire. Jouant un rôle dans une « comédie », les hommes de lettres donnent le spectacle d'un engagement humanitaire factice, tandis que celui qui s'est intégré dans le parti de « l'Injustice » se caractérise par une humanité authentique qu'il ne met en évidence que dans cette explication destinée à lui-même.

Mais il y a plus : ce paradoxe semble sous-tendu par une méfiance à l'égard des valeurs elles-mêmes. En disqualifiant les dreyfusards comme des hommes immoraux, le narrateur vise à mettre en question également les valeurs universelles dont ils se réclament. Si l'incise concessive « même ces adjurations aux Idoles fondées » justifie apparemment le recours à la Justice et à l'Humanité, la croyance superstitieuse ou aveugle que connote la métaphore des « Idoles » marque une distance ironique par rapport aux valeurs universelles chères, en l'occurrence, à ses adversaires. Si la primauté des valeurs universelles est mise en doute, l'opposition catégorielle s'estompe : dans la mesure où la « Justice » perd son statut absolu, la « faute » de s'être établi « dans l'Injustice » devient elle aussi relative. Ainsi, l'engagement pour tel objectif plutôt que pour un autre n'obéit-il plus à un impératif moral résultant de la primauté des valeurs universelles, mais plutôt à une sorte de pragmatisme dont témoigne également l'opposition déjà commentée entre le « passé » et les « conséquences ».

Centré sur une analyse caractérielle, le texte de 1931 ne fait allusion ni aux amis du parti nationaliste ni à leurs valeurs idéologiques. Pourquoi se sont-ils établis dans « l'Injustice » eux aussi ? L'automatisme du « cœur impitoyable » comme réaction aux manipulateurs dreyfusards, Valéry ne le réclame que pour lui. Le fait d'attribuer toute responsabilité à autrui résout-il le problème de conscience qui semble travailler l'ensemble de ce texte ? C'est précisément le scepticisme à l'égard des valeurs universelles qui pourrait étayer encore l'argumentation apologétique. Dans son fameux essai *La Trahison des clercs* paru en 1927, Julien Benda reproche aux intellectuels d'avoir oublié leur vocation de défendre les valeurs universelles face aux intérêts nationalistes ou racistes. Valéry semble se soustraire à une telle critique, en minimisant d'une part son engagement dans le parti de « l'Injustice » et, d'autre part, en ironisant sur les valeurs « cléricales » de Benda à travers la métaphore des « Idoles ».

Si le rôle d'intellectuel apparaît dans une première approche comme une pertinente impertinence, il résulte des textes passés en revue que la pertinence d'un engagement public ne va pas de soi, qu'il s'agisse de légitimer l'intervention politique par une compétence artistique ou de rendre compatible la vocation d'artiste avec l'intérêt pour de « vulgaires soucis ». Dans la réflexion sur son propre engagement politique en 1898, Valéry déplace le problème de la pertinence : il n'est plus question des compétences artistiques des intellectuels, mais de leurs qualités morales. S'il ne s'agissait que d'apprécier les arguments allégués pour justifier son adhésion au parti nationaliste, on pourrait faire sienne l'attitude de Maurice Blanchot qui se contente de commenter cette « pauvre explication » par une série de questions critiques qu'il laisse sans réponse.¹² Cependant, au-delà de la problématique personnelle la note a le mérite d'envisager une dimension peu explorée de l'engagement, celle du croire, en suggérant un rapport paradoxal entre le caractère des intellectuels et les valeurs dont ils se réclament. Au delà du psychologisme douteux qui mène à une disqualification générale des adversaires, la note valéryenne pose, en dernière instance, la question de la pertinence de l'engagement public. Dans la mesure où la distinction entre valeurs universelles et intérêts particuliers disparaît, les intellectuels se voient privés du fondement moral qui cautionne leur prestige, et leurs interventions ne se distinguent plus guère de l'attitude de ceux qui défendent des objectifs pratiques. Tout en reconnaissant jusqu'à un certain degré l'impertinence de son choix idéologique au moment de l'affaire, Valéry met en question la pertinence du rôle d'intellectuel tout court.

¹² Maurice Blanchot, *op. cit.*, pp. 24-25.